



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Lycée Jean de Pange
Sarreguemines

DEMANDE DE DEVIS

ARTICLE 1^{er} - Objet de la consultation

Le présent marché a pour objet la **fourniture de pains frais du jour pour l'année scolaire 2024/2025**, selon les caractéristiques suivantes :

Durée du marché - du **02/09/2024 au 04/07/2025**

Quantités prévisionnelles - **15 000 pains de 400 g (+/- 10%)**
- **3 000 pains hamburger ou kebab**

Les quantités sont données à titre indicatives, et ne constituent pas un engagement de commande. **Le pain de 400g doit avoir un diamètre inférieur à 125mm afin d'être tranché en machine. La farine utilisée sera Bio, Label Rouge ou HVE et locale (joindre documents attestant).**

Hygiène Respect des normes HACCP

Livraisons **Jours de livraison : lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi**

Heures de livraison : Chaque matin, entre 6h00 et 06h30 - En période scolaire uniquement

Chaque candidat :

- Fera une offre correspondant aux demandes exposées pour chaque ligne d'article
- S'engage à fournir les échantillons demandés pour la commission de dégustation
- Prestations comprises dans le prix :
 - ✓ Transport de la marchandise
 - ✓ Conditionnement dans des bacs propres ou dans des sacs en papier.

ARTICLE 2 - Conditions de la consultation

Le présent marché est publié sur la plateforme du site de l'association aji france et par sollicitation directe de fournisseurs de proximité.

Les offres devront être remises sur la plateforme de consultation <https://mapa.aji-france.com> , par mail à l'adresse intendance.0570098x@ac-nancy-metz.fr ou par courrier adressé au Lycée Jean de Pange, 16 rue du lycée, 57200 SARREGUEMINES.

Une commission de dégustation se tiendra le mercredi 3 juillet 2024 à 8h30, les candidats répondant à l'appel d'offre s'engagent à fournir des échantillons (pain/hamburger/kebab) de leurs produits le jour même avant 8h00.

ARTICLE 3 - Pièces constitutives du marché

Le marché est constitué par les documents contractuels énumérés ci-dessous :

- L'offre de prix
- La déclaration sur l'honneur

ARTICLE 4 - Lieu de livraison et d'installation

La livraison se fera par l'entrée fournisseurs du lycée, rue de la Montagne à Sarreguemines (entre les numéros 53 et 55).

ARTICLE 5 – Modalités d'établissement des prix

Les prix s'entendent fermes pour la durée du marché.

ARTICLE 6 – Conditions de paiement

6.1 : Paiement

Le paiement s'effectuera par virement bancaire dans un délai maximum de 30 jours à réception de la livraison sur production de la facture mensuelle.

6.2 : Facturation

Les factures seront déposées sur le portail Chorus Pro :

- Nom et adresse du créancier
- Numéro du compte bancaire ou postal
- Désignation de la prestation
- Taux et montant de la TVA
- Montant total HT et TTC
- Date de la facturation
- SIRET de l'entreprise

ARTICLE 7 – Critères d'attribution

- **Qualité des produits sur 12 points** **60 %**
(Pondération : Pain 400g = 9/12 – Pain Hamburger ou Kebab = 3/12)
- **Prix** **40 %**